

Accidents mettant en cause une araignée

Données de l'Enquête Permanente sur les Accidents de la vie Courante
EPAC 2004-2013, France métropolitaine

Source de données

Les accidents mettant en cause une araignée ont été décrits à partir des données de France métropolitaine 2004 à 2013 de l'Enquête Permanente sur les Accidents de la vie Courante (EPAC). Cette enquête repose sur l'enregistrement des recours aux urgences pour accident de la vie courante (AcVC) dans certains hôpitaux en France¹. Les données, collectées de façon exhaustive, portent sur la personne accidentée (âge, sexe, résidence), les caractéristiques de l'accident (mécanisme, lieu, activité, produits ou objets impliqués), les lésions, les parties lésées et la prise en charge de l'accidenté. Les résultats issus des données EPAC ne peuvent pas être généralisés sans précaution, puisque le nombre de services d'urgence participant à la collecte, une dizaine, est très limité par rapport à l'ensemble des services d'urgence en France (plus de 730).

Sélection des accidents mettant en cause une araignée

Les accidents mettant en cause une araignée ont été sélectionnés lorsque le produit suivant était mentionné : T1530 : Araignée venimeuse (ex. tarentule) ou lorsque les mots « araignée » ou « tarentule » étaient mentionnés dans le texte descriptif. Les cas retenus ont été passés en revue afin d'éliminer quelques faux-positifs (certains accidents qui en réalité, ne mettaient pas en cause une araignée).

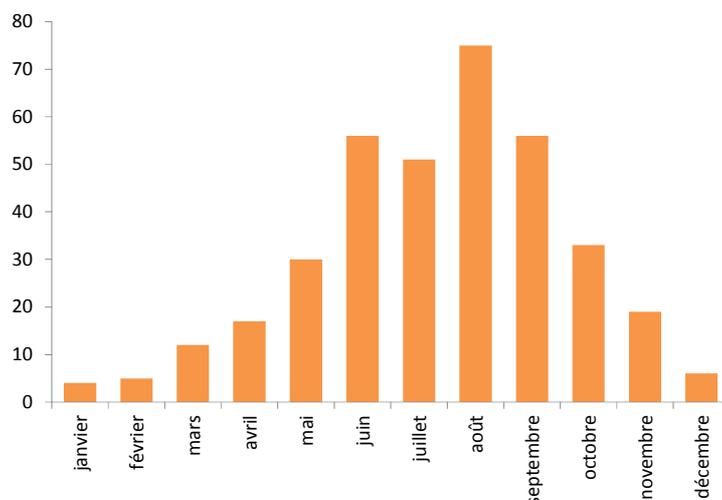
On a ainsi obtenu 364 AcVC mettant en cause une araignée, sur un total de 1 064 871 AcVC de la base EPAC 2004-2013, en France métropolitaine, soit un taux de 34 pour 100 000 AcVC avec recours aux urgences. L'analyse suivante porte donc sur ces 364 accidents.

Résultats

Saisonnalité

La répartition de ces 364 accidents selon le mois de survenue montre qu'ils sont plus fréquents entre les mois de juin et septembre (figure 1).

Figure 1 : Nombre d'AcVC mettant en cause une araignée, par mois, EPAC 2004-2013, France métropolitaine.

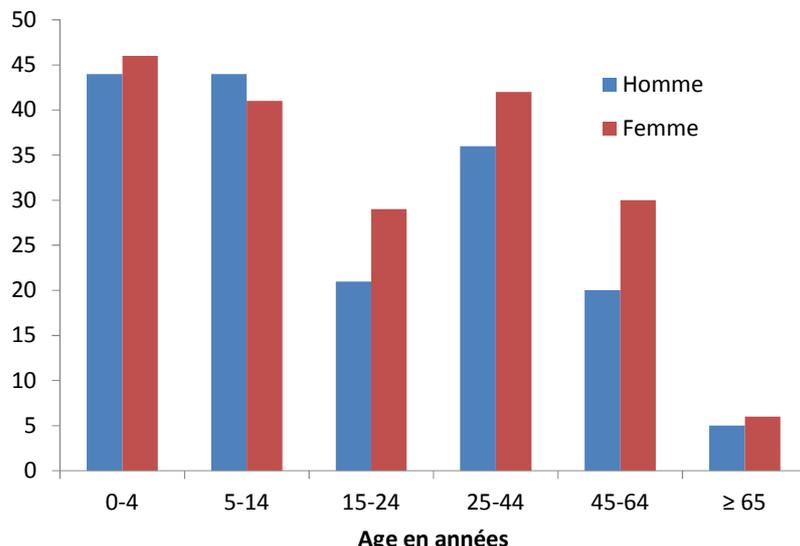


¹ Entre 2004 et 2013 les établissements qui ont collecté des données sont : le CH d'Annecy, le Groupe hospitalier du Havre (pédiatrie), les CHU Bordeaux, de Limoges, la Timone à Marseille (pédiatrie), les CH de Besançon, Béthune, Blaye, Fontainebleau, Saint-Paul (La Réunion), Vannes, Verdun et Versailles.

Répartition par âge et par sexe

La répartition des accidents mettant en cause une araignée est variable selon l'âge et le sexe (figure 2). Ces accidents concernent plus souvent les moins de 15 ans et c'est entre 0 et 4 ans qu'ils sont les fréquents. Le sex ratio global est de 0,88 : ces accidents sont globalement plus fréquents chez les femmes que chez les hommes, ce qui est l'inverse du sex-ratio des AcVC en général.

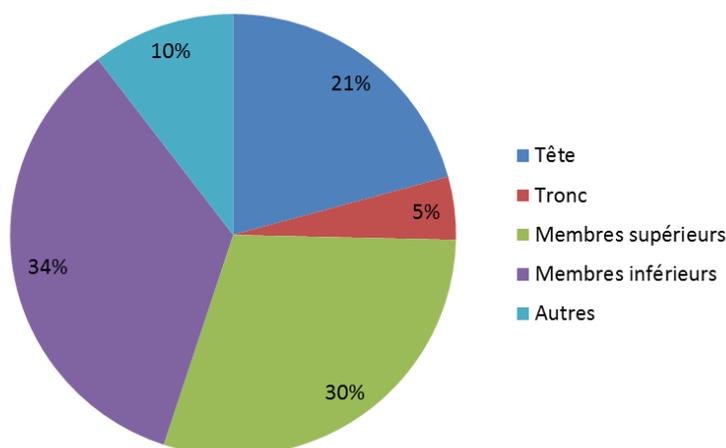
Figure 2 : Nombre d'AcVC mettant en cause une araignée, par âge et par sexe, EPAC 2004-2013, France métropolitaine.



Lieu, mécanisme, lésion et partie lésée

Parmi les accidents pour lesquels le lieu de survenue est précisé, 84 % ont lieu dans l'habitat (68 % habitat intérieur versus 32 % habitat extérieur). Dans 90 % des cas, le mécanisme de l'accident est une morsure/piqûre, il s'agit d'une chute dans 4 % des cas et d'un corps étranger dans 2 % des cas et d'autres mécanismes dans 4 % des cas. Les lésions les plus fréquentes sont directement liées à la piqûre/morsure (60 %), il s'agit dans un quart des cas d'un empoisonnement/intoxication (25 %) ou d'autres lésions (15 %). S'agissant de la partie lésée, les membres inférieurs sont touchés dans 34 % des cas, les membres inférieurs dans 30 % et la tête dans 21 % des cas (figure 3).

Figure 3 : Répartition des AcVC mettant en cause une araignée, par partie lésée, EPAC 2004-2013, France métropolitaine.



Prise en charge des accidentés

À la suite de leur passage aux urgences, 82 % des patients sont retournés à domicile après avoir été examinés et traités ; 13 % ont été suivis à l'hôpital ou chez un médecin en ville. Enfin, une hospitalisation a été nécessaire dans 4 % des cas : ce taux d'hospitalisation est plutôt inférieur à celui de l'ensemble des AcVC. Parmi les 13 patients hospitalisés, 7 l'ont été un seul jour, 3 pour deux jours et 3 pour 3 jours et plus. Aucun décès n'a été recensé.

Conclusions

Selon les informations disponibles dans la base de données EPAC 2004-2013, en France métropolitaine, les accidents mettant en cause une araignée sont relativement peu fréquents en pourcentage d'AcVC avec recours aux urgences. Le pourcentage d'hospitalisation est assez faible (4 %), suggérant que ces accidents sont souvent peu graves.

Éléments bibliographiques

Demande au SDOC ?
